RCS : ANGOULEME
Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00605
Numéro SIREN : 789 514 817
Nom ou dénomination : ONDEE

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2014 sous le numéro de dépôt 393

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

FIDAL BRIVE
rue Général Guedin
Immeuble Kennedy
19100 Brive-la-Gaillarde

V/REF :
N/REF : 2012 B 605 / 2014-A-393

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 17/01/2014, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance en date du 31/10/2013
- Nomination(s) de membre(s) du directoire

Procès-verbal du conseil de surveillance en date du 29/11/2013
- Changement de président
- Changement de directeur général

Concernant la société

ONDEE
Société par actions simplifiée
2 rue Guttenberg
16440 Roullet-saint-estèphe

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-393 le 06/02/2014

R.C.S. ANGOULEME 789 514 817 (2012 B 605)

Fait à ANGOULEME le 06/02/2014,

Le Greffier



ONDEE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 2, rue Gutenberg – 16440 Roullet Saint Estèphe
789 514 817 RCS Angoulême

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 31 octobre 2013

6- nomination d'un membre du Directoire

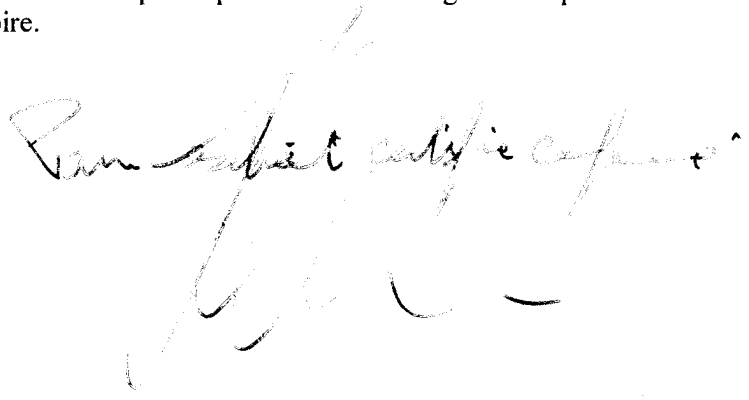
Le conseil de surveillance après en avoir délibéré nomme en qualité de membre du Directoire,

- Monsieur François Morizet

Né le 26 décembre 1957 à BONN (Allemagne)
De nationalité française
Demeurant 2 bis Avenue Stade Pierre de Coubertin Boulogne Billancourt (92)

Et ce pour la durée une durée de 6 années soit jusqu' au terme de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et qui se tiendra en 2019.

Monsieur François Morizet a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions ayant déclaré qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de membre du directoire.



ONDEE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 2, rue Gutenberg – 16440 Roullet Saint Estèphe
789 514 817 RCS Angoulême

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 29 novembre 2013

L'an deux mille treize, le 29 novembre à midi, les membres du Conseil de Surveillance de la Société Ondée se sont réunis sur convocation du Président du Conseil de Surveillance aux 85 rues du dessous des berges 75 013, Paris.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Raymond HAMMEL, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Mickael HAMMEL, membre du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Emmanuel JUNG, membre du Conseil de Surveillance
- Monsieur David HAMMEL, membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

- François SOULIER, Cabinet La Brégère, Commissaire aux comptes
- Wilfrid PLIYA, Directeur Administratif et Financier du Groupe BEAULIEU FINANCE
- Grégory MORTREUX, Secrétaire Général de LT Aqua +

Sont également présents :

Monsieur Bertrand MONNIER, Président du Directoire
Madame Bernadette CARON
Monsieur François MORIZET (membre du Directoire)

Le Conseil de Surveillance réunissant la présence effective de plus de la moitié des membres en fonctions, peut valablement délibérer.

Monsieur Raymond HAMMEL préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Le Président rappelle que le conseil s'est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission de Monsieur Bertrand Martin Monier de ses fonctions de Président, de membre du directoire et de Président du Directoire d'Ondée SAS et

Nomination de François Morizet en qualité de Président et de Directeur Général unique d'Ondée SAS

2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour, personne ne demandant la parole le Conseil prend les décisions suivantes

Démission du Président, d'un membre du Directoire et du Président du Directoire

Le Conseil de Surveillance prend acte et accepte la démission de Monsieur Bertrand Martin Monnier de ses fonctions de Président, de membre du Directoire et de Président du Directoire de la société Ondée SAS et ce avec effet à compter de ce jour.

Nomination d'un nouveau Président et d' un Directeur Général unique.

Le conseil de surveillance après avoir rappelé que Monsieur François MORIZET est désormais seul membre du Directoire nomme en qualité de Président de la société et de Directeur Général unique, en remplacement de Monsieur Bertrand Martin Monnier démissionnaire,

- **Monsieur François Morizet**
 Né le 26 décembre 1957 à BONN (Allemagne)
 De nationalité française
 Demeurant 2 bis Avenue Stade Pierre de Coubertin Boulogne Billancourt (92)

Et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu' au terme de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

Monsieur François Morizet a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions ayant déclaré qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de membre du directoire.

Le Président de la société est également membre unique du Directoire et donc Directeur Général unique.

Le directoire assumera sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représentera dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi aux assemblées générales et au conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance précise que Monsieur François Morizet ne percevra aucune rémunération en sa qualité de président du directoire.

POUVOIRS

Le conseil de surveillance confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi et les règlements.

Toutes les décisions ci-dessus ont été adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un membre du conseil de surveillance.

Monsieur Raymond HAMMEL

Un membre du Conseil de Surveillance

Copie conforme

Directeur Général

Monsieur François MORIZET

Bon pour acceptation des fonctions de dirigeant et de Directeur Général unique